FNEDT
Fédération Nationale
Entrepreneurs Des Territoires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les ETARF n'ont plus le temps d'attendre

Alors que la France change une fois de plus de gouvernement et attend l'ouverture des débats sur les Projets de lois de finances (PLF et PLFSS) sous le signe de l'austérité budgétaire, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) alerte : les 22 500 entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) n'ont plus le temps d'attendre.

Paris, 2 octobre 2025 – *« Nous avons des solutions, applicables dès aujourd'hui, qui permettraient à l'État de soutenir la compétitivité et de faire des économies, tout en donnant de l'air aux trésoreries des entreprises précarisées par les crises à répétition »*, explique Philippe Largeau, président de la FNEDT.

En effet, les ETARF et leurs 160 000 actifs assurent chaque jour la continuité des services indispensables à l'agriculture, à la forêt et aux collectivités. Leur rôle est vital pour la souveraineté alimentaire, la gestion durable des territoires et la transition écologique. Mais une succession de crises – climatiques, inflationnistes et sanitaires – a fragilisé ces 22 500 TPE-PME, dont les trésoreries servent trop souvent de variable d'ajustement pour leurs clients agriculteurs en difficulté.

Des solutions immédiates et durables

La FNEDT prône une réforme du système de subventions : mettre fin aux « chèques en blanc » qui profitent à d'autres secteurs qu'à l'agriculture, pour privilégier un dispositif d'**aides à l'usage**, efficace, immédiatement opérationnel et mesurable. « Un tel système permettrait de réduire les coûts, d'accélérer la décarbonation des activités, d'éviter la surmécanisation et l'endettement des agriculteurs » explique Philippe Laregau. Dans un contexte budgétaire contraint, il s'agit d'une orientation responsable, durable, ciblant directement le soutien aux activités agricoles.

Un appel clair au gouvernement

Malgré un développement de l'emploi et des investissements (+ 60 % des actifs en 10 ans ; 30 % du chiffre d'affaires de l'agroéquipement neuf), les ETARF sont confrontées à des tensions croissantes qui fragilisent leur pérennité et celle des 160 000 emplois directs :

- le **vandalisme et les actes de malveillance** sur leurs matériels,
- la **concurrence déloyale et dangereuse** liée à l'application illégale de produits phytosanitaires sans agrément,
- une **injustice persistante** avec l'exclusion du dispositif TO-DE, alors même que l'emploi saisonnier est vital pour le secteur,
- une **révision des règles d'urbanisme**, pour rapprocher les entreprises de leurs zones d'intervention et réduire émissions et tensions routières,
- l'**arrêt du soutien à la sur-mécanisation** au profit du développement de l'aide à l'usage,

Ces problèmes sont connus, portés et dénoncés depuis longtemps. Ils ne peuvent plus rester suspendus à des décisions politiques différées.

La FNEDT appelle le prochain gouvernement et les parlementaires à reconnaître pleinement le rôle économique, territorial et stratégique des ETARF dans les débats budgétaires à venir.

Contact presse - Agence Ressources de la Nature
Fadela Benabadji - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com
Rémi Rossi – 06 01 19 70 77 – rrossi@agence-rdn.com

A propos- Créée en 1922, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle représentative des entreprises de travaux agricoles (ETA), ruraux (ETR) et forestiers (ETF). Elle regroupe 63 syndicats départementaux et 12 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 22 500 entreprises de travaux (+7,2 % en 10 ans) occupent 160 000 actifs (+ 60 % en 10 ans) pour un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros. Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) accompagnent plus de 70 % des agriculteurs et interviennent pour 80 % des travaux en forêt.

Philippe Largeau, président de la FNEDT

Pour téléchargez les photos : https://we.tl/t-jVeZhyk8qE